



VOTRE SECOND SOUFFLE, SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT ET DE RELAIS POUR LES AIDANTS



Service de relais pour les aidants

VOTRE SECOND SOUFFLE

Rezé (44)

Fiche publiée le 26/09/2019

OBJECTIFS

Conseiller sur les champs de la perte d'autonomie, du soutien à domicile et des aides au répit. Accompagner les aidants familiaux : information, conseils, orientation, coordination. Encourager et mettre en œuvre des initiatives diversifiées d'aide au répit et de prévention de l'épuisement. Proposer des services de relais et des prestations de suppléance à domicile souples et à la carte. S'inscrire en partenariat et en complémentarité des établissements et services sociaux ou médico-sociaux.

PRATIQUE

Réaliser une enquête professionnelle et mener une étude de terrain. Constituer un réseau de partenaires et institutionnels. Définir le projet et élaborer un plan d'actions. Choisir un terrain d'expérimentation. Créer une association pour porter l'action. Rencontrer les professionnels du milieu.
Coût : 22 300€ en 2019



FAIRE FACE À L'ÉPUISEMENT DES AÎNÉS

Le contexte actuel en France est à l'origine de ce projet : 11 millions d'aidants et 1/3 en situation d'épuisement (près de 40% des conjoints aidants décèdent avant la personne qu'ils accompagnent). Ce contexte est renforcé par une population vieillissante et un nombre d'aidants exponentiel qui va doubler d'ici 30 ans. Par ailleurs, le souhait de rester à domicile pour 90% des personnes âgées et un manque de places en structures d'hébergement temporaire et pérenne montre l'importance de trouver des solutions.

Pour faire face à l'épuisement grandissant des aidants familiaux, l'association Votre Second Souffle propose un service de relais et d'accompagnement à domicile des proches aidants. Cette solution assure une continuité de service de 3h à 48h pour relayer l'aidant pendant son absence ou son répit en toute sécurité, grâce à l'intervention d'un professionnel unique au domicile de la personne fragilisée par l'âge, la maladie ou le handicap. C'est un service clé

en main qui accompagne l'aidant et son proche dans leur globalité. Ce service dédié à l'accompagnement et au relais des aidants à domicile n'existait pas sur le territoire et répond à un besoin humain par une intervention humaine de qualité : le même intervenant formé et sensibilisé au domicile de plusieurs heures à plusieurs jours. Cette solution de relais contribue à prévenir l'épuisement chez trois publics :

- les proches aidants par la possibilité de partir, de se ressourcer et de reprendre son accompagnement quotidien dans des conditions plus sereines mais aussi grâce aux conseils professionnels et avisés des intervenants à domicile dans la prise en charge quotidienne de l'être aidé : stratégies, solutions, partages d'expériences...

- les personnes aidées par une prise en charge nouvelle, adaptée, professionnelle et déculpabilisante
- les intervenants à domicile grâce à une nouvelle forme d'intervention qui permet une relation de qualité et qui positionne l'intervenant en personne ressource et conseil.



1
Je dois m'absenter
quelques heures
à quelques jours



2
Je ne peux pas
laisser mon
proche **seul**



3
Je contacte
Votre second
souffle



4
Un professionnel
vient me relayer
à domicile

CRÉATION DU PROJET : LES ÉTAPES CLÉS

De 2016 à 2017, une enquête professionnelle et une étude de terrain pour cibler et confirmer les besoins à domicile des proches aidants ont été menées. De novembre 2017 jusqu'à ce jour, le réseau partenarial et institutionnel est renforcé en continu. De mars à juillet 2018, un accompagnement spécifique par les ECOSSOLIES (réseau d'acteurs de l'économie sociale et solidaire) a été réalisé pour passer de l'idée au projet et définir le statut juridique le plus adapté ainsi que le plan d'action. En juin 2018, Nantes Métropole et les élus ont choisi un territoire d'expérimentation pour démarrer l'offre de service en 2019 sur la métropole nantaise : Rezé, en tant que Ville Amie des Aînés, est choisie.

A la suite de cette décision, l'association « Votre second souffle » est créée en septembre 2018 pour porter le projet. En janvier 2019, l'association obtient l'agrément départemental Service à la Personne de la DIRECCTE. De février à mars, une rencontre a eu lieu avec des professionnels du territoire Rezéen pour créer un lien et instaurer une complémentarité au niveau des services proposés. L'expérimentation a démarré à Rezé, ainsi que Les Sorinières en avril. Il est prévu pour le second semestre d'étendre l'expérimentation sur le territoire Sud Loire avec les acteurs locaux suivants : MAIA, CLIC, Equipes Spécialisées Alzheimer.

UN SERVICE DE RÉPIT COMPLÉMENTAIRE

Cette solution souple et à la carte fonctionne si elle est dédiée aux aidants, tout comme les Services d'aide et de soins à domicile sont dédiés aux personnes aidées. Il y a ainsi une réelle complémentarité entre ces acteurs du mieux vieillir chez soi. Être spécialisé sur un public et une offre claire améliore la lisibilité et la complémentarité du service. Pour que ce service de répit dédié aux aidants se pérennise, il doit agir sur un territoire étendu, le département, afin de couvrir l'ensemble des zones rurales et urbaines et proposer une offre de service harmonisée pour tous.

L'action, en phase d'expérimentation jusqu'en avril 2020, répond aujourd'hui à un besoin évident des familles qui sollicitent l'association. Celle-ci vient compléter les dispositifs existants. Un plan de développement pluriannuel est établi en parallèle du lancement de l'activité afin d'assurer la montée en charge du service et d'ajuster les fonctionnements du service : communication, conventions de partenariat, frais des gestion, aides à la solvabilisation des aidants-aidés, etc. Il est prévu en 2020 de créer deux postes : un coordinateur de service et un gestionnaire administratif.

APPEL À CONTRIBUTION

Si vous avez mis en place des projets pour les aînés, n'hésitez pas à nous en faire part.

contact@rfvaa.com